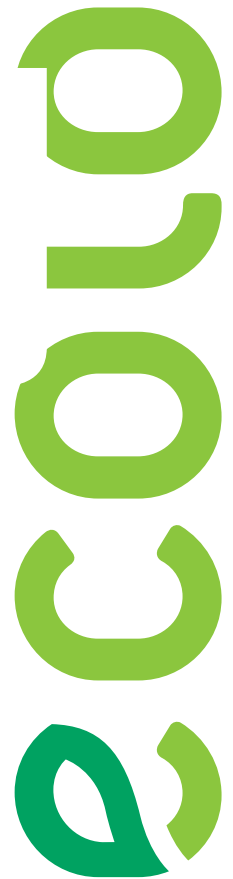


Place Verte



SEPTEMBRE 2015

Editeur Responsable
Reynald PILETTE
Rue de Brocquerooy 27
7061 Casteau

Dès que vous m'avez lu,
recyclez-moi en me donnant à
vos amis

Je suis aussi disponible en
format pdf sur le site de la
locale : www.ecolosoignies.be

Imprimé sur papier recyclé

L'habitat bouge, suivons le mouvement !

Place Verte spécial éco-quartier

La notion de développement durable, longtemps ignorée, est devenue ces dernières années au centre de nos préoccupations. Elle est considérée par bon nombre de partis politiques et par la plupart des citoyens comme la seule alternative au développement excessif et irresponsable de notre société.

Le développement durable peut se décliner dans tous les aspects de la vie et dans tous les choix politiques. Bien que nous soyons nombreux à être conscients de notre impact et de notre capacité à agir dans le bon sens, le développement durable reste, dans l'esprit de plus en plus de gens, excessivement compliqué à mettre en œuvre. Il est contraignant et demande de très gros efforts de temps et de moyens. C'est, par exemple, bien souvent le cas lors de la construction d'une maison.

Les éco-quartiers, sujet abordé lors de plusieurs conseils communaux, sont des projets qui intègrent pleinement cette notion de développement durable. Nos maisons ont une durée de vie moyenne de 100 ans, pourquoi ne pas les faire tendre vers 150 ans sans une rénovation en profondeur tous les 30 ans ? Quel sera le coût énergétique dans un siècle ? Quelle sera la structure familiale ? Qui vivra dans notre habitation ?

L'architecte que nous avons rencontré lors de notre Energie Ecolo Tour 2015 a pensé son projet en intégrant ces questions et bien d'autres (sociales, économiques). Habitat bien isolé, modulable, locaux et terrains partagés sont la base de son projet dont vous trouverez une description plus précise dans la suite de ce bulletin.

Bonne lecture.



Energie Ecolo Tour



Christophe LAURENT
Conseiller Communal

ENÉRGIE ECOLO TOUR 9 MAI 2015

« ECO-QUARTIER » UTOPIE OU URBANISME RESPONSABLE ?

Pour nous en assurer la Locale Ecolo de Soignies a organisé le 9 mai dernier une visite de l'éco-quartier « Pic-au-Vent » à Tournai. Cette visite était ouverte à tous : architectes, politiques, ou tout simplement citoyens.

Le quartier nous a été présenté par un ses concepteurs, Eric Marchal. Situé sur un terrain de 1,8 hectares, le projet, démarré en 2009, était en fait une réponse à une triple demande : économique, écologique et sociale.

Défi économique car il s'agissait de procurer un habitat confortable pour la moitié du prix d'un habitat classique. Comment ? En concevant une architecture sobre et en regroupant les chantiers, en diminuant l'emprise au sol par la construction de maisons mitoyennes. L'enveloppe extérieure des maisons est conçue pour durer 150 ans, soit pour trois à quatre générations. De plus, l'eau sanitaire est chauffée par un système de vingt capteurs solaires qui produisent 120.000 litres d'eau chaude concentrée dans une énorme citerne. Cette eau est redistribuée dans les maisons par un système de pompage unique.

Défi écologique relevé par l'emploi de matériaux naturels tels que les isolants d'ouate cellulose, par exemple. Des économies d'énergie substantielles ont été réalisées par les vingt premières maisons, construites en 2010 grâce à une isolation performante, via un triple

vitrage et des systèmes de récupération de la chaleur de ventilation. Ces maisons ne consomment pas plus de 1500 à 2500 kw/h par an soit cinq fois moins qu'une maison neuve classique. L'ambition actuelle est de construire 14 maisons à énergie positive qui, grâce à des panneaux photovoltaïques, produiront plus d'énergie qu'elles n'en consommeront.

Défi social : les maisons sont une copropriété. La ville n'a dû procéder à aucun investissement. Les gens ont leur propre maison mais disposent d'un ensemble d'équipements en commun ainsi que d'un potager collectif et d'une maison de quartier. Le seul mur porteur intérieur permet un recloisonnement simple et ainsi d'adapter l'habitat aux besoins.

Au début, il a fallu faire face à une certaine réticence des riverains, qui craignaient la construction d'un ghetto. Finalement, l'éco-quartier s'est parfaitement intégré à l'environnement existant et des liens se sont tissés avec le voisinage notamment grâce à la construction d'une maison de quartier accessible à tous.

A l'heure où les terrains à bâtir dans nos régions deviennent de plus en plus rares et où les autorités politiques souhaitent une densification de l'habitat, il est impératif de concevoir des projets urbanistiques réduisant l'impact du bâti sur la nature.

L'éco-quartier est non seulement peu vorace en occupation de terrain mais il se traduit aussi par la préservation des ressources (énergie, sol, eau, biodiversité), par la production locale d'énergies renouvelables et la limitation des pollutions. Enfin, par le mode de gestion et la mise en commun des infrastructures, il permet de (re)tisser des liens entre les gens.

Alors, « éco-quartier » : utopie ou urbanisme responsable ? A vous de juger.

Pour plus d'information, rendez-vous sur site de « Pic-au-Vent » : http://www.36-8.be/PHASE2/pages/00_accueil.php



Jacques SUAIN
Membre de la CCATM

PARKING DE LA GARE

PARKING DE LA GARE : LE COMBAT DOIT CONTINUER.

A l'ordre du jour du Conseil Communal du 28 avril : un point sur la gestion du stationnement autour de la gare et la proposition de pratiquer la tarification de certaines zones autour de celle-ci. En effet, suite à la décision unilatérale de la SNCB de rendre payant son parking actuel, la commune souhaitait emboîter le pas pour éviter une pression supplémentaire sur le voisinage.

En dernière minute, une autre proposition a vu le jour qui nous semble plus empreinte de bon sens : supprimer la zone payante et renforcer les Zones Bleues. Pour Ecolo, protéger les riverains est une chose mais rendre payantes des places de stationnement (comme le parking Brison et le dessous du Viaduc) qui ne sont utilisées que par des navetteurs est incohérent et même contreproductif.

Le problème pour les navetteurs n'est malheureusement pas encore solutionné. Lorsque le parking de la gare sera rempli et que la zone gratuite aux alentours de la gare sera saturée, les navetteurs ne pourront plus se garer dans un rayon de 500 mètres de la gare (à l'exception de quelques rares rues qui seront prises d'assaut). La Zone Bleue agrandie reportera le problème sur des riverains plus éloignés ou sur le parking de la Salamandre...

Par ailleurs, la politique tarifaire de la SNCB s'appuie sur la politique locale en matière de stationnement... en d'autres mots, moins il y aura de places disponibles sur l'espace public, plus ce sera coûteux.

Pour Ecolo,

- la commune doit s'opposer de tout son poids (et en collaboration avec les communes voisines) à la décision unilatérale de la SNCB ;
- une réflexion doit être menée pour augmenter le volume de places disponibles (les navetteurs représentent une part importante et croissante des personnes actives de l'entité), le temps que des alternatives crédibles soient mises en place ;
- des alternatives doivent être proposées aux citoyens (parking vélo sécurisé et gratuit à la gare, cheminement piéton et cyclable de qualité autour de la gare, renforcement de l'utilisation de la gare de Neufvilles, navettes de minibus,...)
- il faut arrêter de renforcer les antagonismes entre riverains et navetteurs et proposer de vraies solutions.



Reynald PILETTE
Navetteur et Secrétaire de la Locale

CONSEIL COMMUNAL

Il y a des conseils communaux où des points très techniques peuvent révéler bien des choses sur la politique belge et ses différents niveaux de pouvoir. Lors du conseil du 31 août, le point « Modification du régime fiscal des intercommunales – impact sur le coût vérité et la taxe immondice » en était un exemple.

La loi-programme adoptée par la majorité MR-NVA-CD&V-VLD le 19 décembre 2014 (*), met fin à l'exemption du paiement de l'impôt. Celles-ci se verront donc taxées au taux d'imposition officiel de 33,99%.

Sans rentrer dans les détails, cette loi conduit à un surcoût fiscal évalué à 51,5% et donc à une majoration du coût de traitement des déchets ménagers et encombrants payé par les communes et, en bout de course, par les citoyens. La délibération de ce conseil organise un système qui permet d'éviter ce surcoût

Que retenir de tout cela?

- Alors que le gouvernement Michel annonce une diminution de taxation spécialement pour les revenus faibles à moyens, il met en place une nouvelle mesure qui augmente la fiscalité indirecte, sans distinction (et donc sans progressivité) par rapport aux revenus des contribuables.
- Que des décisions à tous les niveaux - fédéral (la réorganisation des zones de secours n'est que l'arbre qui cache la forêt) régional, mais aussi le service public dont la SNCB - conduisent à un transfert de la charge vers les communes (dont certaines ont déjà des trésoreries exsangues)
- Que, sans aucun souci pour la cohérence, certains élus votent des lois au niveau fédéral pour mieux les contourner par des décisions au plan communal...
- Que notre législation est un vrai château de carte où peu de personnes sont capables d'envisager concrètement les conséquences de certaines décisions.

** ECOLO au niveau fédéral s'est fermement opposé à cette mesure qui nie le rôle de service public (de la plupart) des intercommunales.*



© SOURCE PHOTO

Mondial : COP 2015

La Conférence de Paris sur les changements climatiques aura lieu en décembre 2015 à Paris. Comme les précédents, ce sommet doit aboutir à un accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C.

Si l'urgence de ce problème est connue de tous, il faut éviter la déconvenue du précédent sommet qui a vu une vague de mobilisation enthousiaste s'échouer sur le récif des négociations politiques.

Ecolo espère un accord global ambitieux engageant les Etats en ce qui concerne la limitation chiffrée des émissions de CO2 selon le principe d'une responsabilité commune mais différenciée. En effet, il est essentiel de prendre en compte la différenciation entre les pays selon leur niveau de développement économique et leur responsabilité historique. Les déclarations des chefs d'état, comme récemment celle d'Obama, sont encourageantes.

Le combat doit impérativement se mener au niveau local également. C'est une nécessité et une opportunité pour les entités locales qui sont les premières victimes des changements climatiques et les premiers acteurs pour les combattre. La mobilisation de la société civile, associative ou personnelle sera un facteur incontournable pour la réussite de ce COP21.

A Soignies, la journée de l'énergie du 3 octobre devrait être une entrée en matière vers une plus grande réflexion au niveau communal.



Fédéral : Budget alternatif Ecolo-Groen

Critiquer sans proposer une alternative n'a pas de sens. Le choix d'Ecolo et Groen a donc été de proposer un budget alternatif. Un vrai exercice budgétaire a ainsi été proposé à la chambre pour montrer de façon explicite qu'il existe une alternative à la politique d'austérité choisie par le gouvernement fédéral.

Concrètement, les écologistes veulent de nouveaux moyens pour la SNCB et pour la mobilité douce, une politique de santé qui mise résolument sur la prévention, un meilleur accès à la Justice, des économies structurelles en matière de dépenses énergétique, un partage du temps de travail entre des travailleurs âgés fatigués et des jeunes qui ne demandent qu'à trouver leur place sur le marché de l'emploi.

<http://www.ecolo.be/?c-est-possible-autrement>

Place Verte

ECOLO SOIGNIES

Reynald PILETTE
Rue de Brocquerooy 27
7061 Casteau
Tel : 0476 508286
reynald.pilette@gmail.com

NOS ÉLUS ECOLO AU CONSEIL COMMUNAL, AU CPAS, A LA CCATM

Christophe LAURENT (tof.laurent@yucom.be)
Benoit LECLERCQ (benoit.leclercq@live.be)
Thierry CATTEAU (thierry.catteau@ecolo.be)
Jacques SUAIN (jacques.suain@yucom.be)

RETROUVEZ-NOUS SUR

facebook: ecolosoignies

Retrouvez l'actualité d'Ecolo Soignies sur notre site

www.ecolosoignies.be
www.ecolo.be

ecolo
Soignies